HEBERGEMENT A L'INTERNAT

REGLEMENT FINANCIER

Année scolaire 2026/2027

INSCRIPTION FORFAITAIRE POUR L'ANNEE SCOLAIRE

AVOIR SON PASS' REGION

PAYER LES FRAIS D'INTERNAT

2 TARIFS (ANNEE 2026) : 1 982.90€
(4 nuits + repas)
2 160.85€
(5 nuits + repas)

QUAND ?

- **A RECEPTION D'UNE FACTURE TRIMESTRIELLE**
- **ECHEANCIER POSSIBLE sur demande à l'Intendance en début de trimestre**

COMMENT ?

INTERNET : identifiant et mot de passe remis par l'INTENDANCE à la rentrée

CB : à l'INTENDANCE

ESPECES : à L'INTENDANCE

PRELEVEMENT : Modalités se renseigner à l'INTENDANCE

REMISES

- **SE RENSEIGNER AUPRES DE L'INTENDANCE**

(Formulaire à retirer indiquant les remises possibles)

AIDES FINANCIERES AUX ELEVES

(FONDS SOCIAL)

BTS : se renseigner auprès du CROUS

Autres élèves : se renseigner auprès de l'Intendance

ACCUSE DE RECEPTION

JOINDRE UN RIB AU NOM DU RESPONSABLE FINANCIER

Adresse mail du RESPONSABLE FINANCIER (obligatoire) :_____

Adresse mail ELEVE :_____

Je soussigné(e) M _____ responsable légal de l'élève :

NOM :_____ **Prénom :**_____**Classe** _____

Déclare que celui-ci sera interne. Je choisis le forfait : ☐ 4 nuits ☐ 5 nuits

J'ai reçu le règlement financier de l'établissement et m'engage à le respecter.

A Saint-Etienne, le Signature du responsable légal